

MOT DU PRÉSIDENT

UN CONTENU INATTAQUABLE

Devant la Commission parlementaire, nous avons fait une démonstration où, hors de tout doute, l'audace, la franchise et un contenu inattaquable ont été la force de l'ADR.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Maintenant, nous avons besoin de vous tous, retraités et futurs retraités comme :

- multiplicateurs,
- personnes qui s'engagent,
- personnes qui sont prêtes à prendre le relais.

Nous espérons que vous prendrez le temps d'aller sur le site de l'ADR pour visionner :

- le diaporama que nous avons présenté aux députés le 2 février dernier,
- la vidéo de la présentation de l'ADR, les questions des députés et les réponses apportées par l'ADR.

VOUS AVEZ LE CHOIX DES MOYENS

Après ce visionnement, vous pourrez tous nous aider en choisissant un ou plusieurs des moyens suivants :

- en augmentant votre confiance en la légitimité de votre revendication et en la répandant à vos collègues retraités et amis actifs,
- en ajoutant nos arguments aux vôtres pour écrire à votre député,
- en envoyant des lettres aux médias nationaux, locaux ou régionaux,
- en contactant un collègue et/ou une connaissance pour les inviter à joindre les rangs de l'ADR,

- en vous impliquant dans l'organisation sectorielle de l'ADR,
- en augmentant le poids de l'ADR par le recrutement que vous réussirez,
- en choisissant une voix qui vous représente.

LES CENTRALES SYNDICALES DOIVENT S'OUVRIRE LES YEUX

Les centrales syndicales ne veulent pas nous voir dans le portrait. Il y a là un égoïsme sans nom et une incompréhension de la demande des retraités et des besoins des futurs retraités. Bien que la réindexation des rentes de retraite soit pour nous une nécessité, celle des futurs retraités sera encore plus nécessaire et importante. Ces futurs retraités sont laissés à leur triste sort d'être plus mal pris que nous et les centrales syndicales se gardent bien de les informer de cet état de fait. Si possible, transmettez-leur cette information d'une importance capitale.

Autrefois, les centrales disaient qu'elles s'occupaient aussi de l'intérêt des retraités. Elles ont tellement pris nos intérêts, qu'elles sont parties avec notre capital.

PRÊT SANS CONSENTEMENT

En 1997, en accord avec le gouvernement, elles prenaient une première ponction de 800 millions de dollars appliquée au programme de départ volontaire; et en 2000, en négociant une baisse de cotisation à même les surplus de nos fonds de retraite, une deuxième mesure qui a coûté au fonds 3,2 milliards de dollars, effaçant ainsi le surplus de 1997.



Par Rodrigue Dubé

REMBOURSEMENT RÉCLAMÉ

Aujourd'hui, des 4 milliards de dollars de surplus de 1997, dont la moitié nous appartenait, nous en réclamons le remboursement. Le remboursement de ce qui nous est dû sera amplement suffisant pour assumer les coûts de la réindexation de nos rentes de retraite.

CORRECTION D'UNE INJUSTICE

Certains députés disent que nous n'avons pas cotisé pour la pleine indexation. Nous leur répliquons que nous avons « surcotisé » et nous voulons que cette « sur-cotisation » serve à corriger une injustice qui nous fut imposée par décret en 1982. À ces députés, nous ajoutons que le gouvernement a engrangé dans le fonds consolidé les cotisations du RRF et du RRE entres autres et les rendements qu'auraient produits ces cotisations. Ces retraités ont eux aussi « surcotisé ».

À VOUS DE MARQUER LE BUT GAGNANT

Nous avons marqué des points lors de la dernière commission parlementaire. Ce n'est qu'un début. Nous devons augmenter la pression sur le gouvernement pour nous assurer que notre point de vue comme citoyen à part entière sera réentendu, compris et respecté. Votre député devrait être votre voix à l'Assemblée nationale, invitez-le à défendre votre légitime demande.

Nous comptons sur vous pour réussir.

Rodrigue Dubé
Président

VOTRE COTISATION EST-ELLE ÉCHUE? Vous ne connaissez pas la date d'échéance de votre cotisation? Informez-vous par courriel à Michel Gilbert : migil@maskatel.net ou en lui téléphonant au 450-773-5566.

Si votre cotisation est échue, remplissez le formulaire ci-joint en choisissant de préférence la déduction mensuelle (2,50 \$) à la CARRA, ou en postant un chèque de 30\$ au nom de l'ADR à Michel Gilbert, 12935, rue Yamaska, Saint-Hyacinthe (Québec) J2T 1B7. Votre support est important.



**Par Aline Couillard
Vice-présidente**

Nous ne lâcherons pas! (Je me souviens...)

Nous obtiendrons justice

Notre détermination à obtenir l'indexation de notre rente de retraite ne flanchera pas. La justice doit triompher. Non monsieur, non madame, nous ne nous laisserons pas dire que le contexte économique ne le permet pas.

Qui est responsable ?

Si les surplus de nos fonds de retraite ont fondu, ce n'est pas nous, les retraités, qui en sommes responsables. Par exemple, nous n'avons pas oublié que la moitié des surplus de 4 milliards \$ de l'an 2000 ont été utilisés pour baisser la cotisation des actifs. Nous n'avons pas oublié non plus que la Caisse de dépôt et placement du Québec a perdu quelque 6 milliards de dollars de plus que ses comparables en 2008. L'enquête du Vérificateur général du Québec a été écartée! Nous apprenons maintenant que l'ex-dirigeant de cette même Caisse, monsieur Richard Guay, est parti avec une prime de 1 million \$ et nous serions gênés de demander que notre rente suive le coût de la vie?

Nous avons largement contribué au développement des services publics du Québec

Nous avons amplement payé notre part dans le financement des hôpitaux, des autoroutes, des écoles, des cégeps, du réseau universitaire du Québec et j'en passe. La vie était belle pour le gouvernement lorsque les cotisations des participants au Régime de retraite des enseignants (RRE), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au

Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) allaient gonfler le fonds consolidé de la province au lieu d'être capitalisées et produire des rendements substantiels.

La reprise suscite l'espoir

La reprise arrivera plus tôt que prévu.

- L'Organisme de coopération et de développement économique (OCDE), un organisme international, prévoyait pour le Canada une croissance de 0,4 % pour le quatrième trimestre.
- Vincent Delisle, stratège pour Scotia Capitaux : « À partir de juin, on a vu des signes de reprise aux États-Unis, en Asie et dans les pays émergents. »
- Réjean Bourdeau, dans La Presse du 2 janvier 2010 : « La Bourse canadienne a rebondi d'environ 30 % en 2009, et son ascension est encore plus fabuleuse si on considère que l'indice S & P TSX a pris 55 % depuis son creux de mars dernier ».
- Rudy Le Cours, La Presse du 5 janvier 2010 : « La reprise naissante a stimulé l'appréciation boursière. Les caisses de retraite en ont profité. Leur rendement moyen en 2009 oscille entre 14,5% et 15,5%, si on se fie à la performance des principaux indices de référence. »

Les cycles économiques nous donnent raison

Il importe de connaître l'évolution des marchés haussiers et baissiers de 1956 à 2009 pour garder espoir et poursuivre résolument notre lutte.

La Corporation financière Mackenzie affirme que :

- Depuis 1956, il y a eu 12 marchés haussiers et 12 marchés baissiers.
- En règle générale, les marchés haussiers durent plus longtemps et affichent un pourcentage de changement plus important.
- Au cours de cette période, les marchés baissiers ont affiché un rendement négatif moyen de -28 % et ont duré seulement 9 mois.
- Les marchés haussiers, quant à eux, ont affiché un rendement moyen de 119 % et ont duré 44 mois.¹

Le gouvernement se doit d'agir maintenant

Le gouvernement ne doit pas prendre comme prétexte la conjoncture économique pour clore le dossier de l'indexation de notre rente de retraite à nos dépens. Le gouvernement sait que la reprise est à nos portes. Il connaît aussi les retombées économiques importantes qui découleront de l'indexation. Il sait qu'il en va de notre autonomie. Il connaît également l'apport gigantesque des retraités dans la société québécoise. Il est le seul à détenir le pouvoir de changer les choses pour que justice leur soit rendue. Alors, qu'il gouverne de façon juste et équitable envers les retraités.

2010-01-05

¹ Source : Mackenzie Placements données au 31 octobre 2009.

Membres du conseil d'administration 2009-2010



Membres du conseil d'administration élargi 2009-2010



LE DÉMOCRATE à la retraite

Journal de l'Association démocratique des retraités

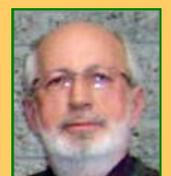
372, rue Jean-Désy
Boucherville (Québec) J4B 2B2

www.adr-quebec.org

**Responsable et éditeur
du journal : Rémi Beaulieu**

**Correcteurs d'épreuves :
Aline Couillard et Gilbert Clément**

**Montage et impression :
Fédération des familles souches
du Québec**



Rémi Beaulieu

COMMISSION PARLEMENTAIRE DU 2 ET 3 FÉVRIER 2006

NOTRE CAUSE A-T-ELLE DE L'AVENIR?



Par Rodrigue Dubé

UN BOUT DE CHEMIN EST PARCOURU

Avec la dernière commission parlementaire, les retraités ont fait un bout de chemin. En acceptant de tenir une commission parlementaire, le gouvernement a reconnu le droit des retraités d'être entendus sur l'avenir de leur fonds de retraite.

Les centrales syndicales refusent aux retraités le droit de participer aux discussions en disant que les retraités n'ont pas à intervenir dans les négociations des conditions de travail des actifs, en oubliant que les actifs sont de futurs retraités !

LES RETRAITÉS ONT DROIT AUX DISCUSSIONS

L'ADR affirme qu'en vertu de la loi :

- les discussions ou les négociations sur les fonds de retraite n'appartiennent pas exclusivement aux centrales syndicales, les retraités ont droit au chapitre.
- En 1982, le gouvernement a retiré de la négociation la détermination des règles relatives aux fonds de retraite. En conséquence, si les centrales continuent à refuser de s'asseoir avec les retraités pour trouver des solutions acceptables tant pour les employés actifs que pour les retraités, le gouvernement devra exercer son rôle de fiduciaire de nos fonds de retraite avec équité.

D'un côté, les centrales feront valoir leur point de vue, mais les retraités auront le pouvoir d'en faire autant. Notre force est politique. Nous devons nous en souvenir.

LES RETRAITÉS SE DOIVENT D'ÊTRE PARTOUT

Les retraités doivent être présents partout : dans les bureaux de députés et ministres, en leur écrivant régulièrement des courriels, en téléphonant à leur bureau. Ce sera notre façon d'obliger le gouvernement à nous respecter. Le pouvoir gris, c'est à nous de l'exercer.

ANALYSE DU RAPPORT DU CTÉCIRR AVEC LES OUTILS DE LA CARRA

L'ADR est la seule association de retraités qui a pris soin d'analyser le rapport du comité de travail sur l'évaluation des coûts de l'indexation des régimes de retraite (CTÉCIRR) en relation avec les évaluations actuarielles 2002 et 2005 et les rapports annuels de la CARRA, qui leur ont servi de référence.

LE RAPPORT DU CTÉCIRR N'EST PAS NEUTRE

L'ADR a souligné que le CTÉCIRR a :

- sous-évalué les taux de rendement qu'obtiendra la CARRA au cours des prochaines années, ce qui a eu pour effet de surestimer les coûts de la pleine indexation;

- sous-estimé les taux futurs d'inflation, ceci a eu deux

« Les centrales syndicales refusent aux retraités le droit de participer aux discussions en disant que les retraités n'ont pas à intervenir dans les négociations des conditions de travail des actifs, en oubliant que les actifs sont de futurs retraités ! »

conséquences, la surévaluation des coûts de la pleine indexation et la sous-estimation des pertes que les retraités devront subir dans le futur;

- présenté les coûts de l'indexation sous forme de taux de cotisation pour les actifs. Ce choix a pour effet de laisser croire que ce sont les actifs qui financeraient la pleine indexation des rentes des retraités;
- présenté les coûts du gouvernement en terme de milliards de dollars sans préciser que ces coûts doivent être répartis sur 60 ans.

LES CONCLUSIONS DE L'ADR

Lorsque le CTÉCIRR présente globalement les coûts de la pleine indexation, cela peut laisser croire que ce sont les retraités qui sont les grands responsables de la hausse

des taux de cotisation. Le CTÉCIRR aurait dû mettre en évidence que c'est le financement de l'indexation des rentes des futurs retraités qui en est le grand responsable.

Le débat dans les rangs des actifs est mal engagé parce qu'ils ont l'impression qu'ils devraient payer pour les retraités alors qu'il s'agit plutôt de rembourser aux retraités leur part des surplus de 4 milliards de dollars utilisée en 1997 et 2000.

La réalité, c'est que si les actifs ne corrigent pas la formule d'indexation pour les années cotisées depuis 1982, ce seront eux, les plus grands perdants.

Les centrales syndicales se gardent bien de leur expliquer ce fait.

La réalité, c'est aussi le fait que les retraités ont le droit d'obtenir le

remboursement de leur part des surplus qu'ils possédaient en 1997 et de financer ainsi leur part de la pleine indexation.

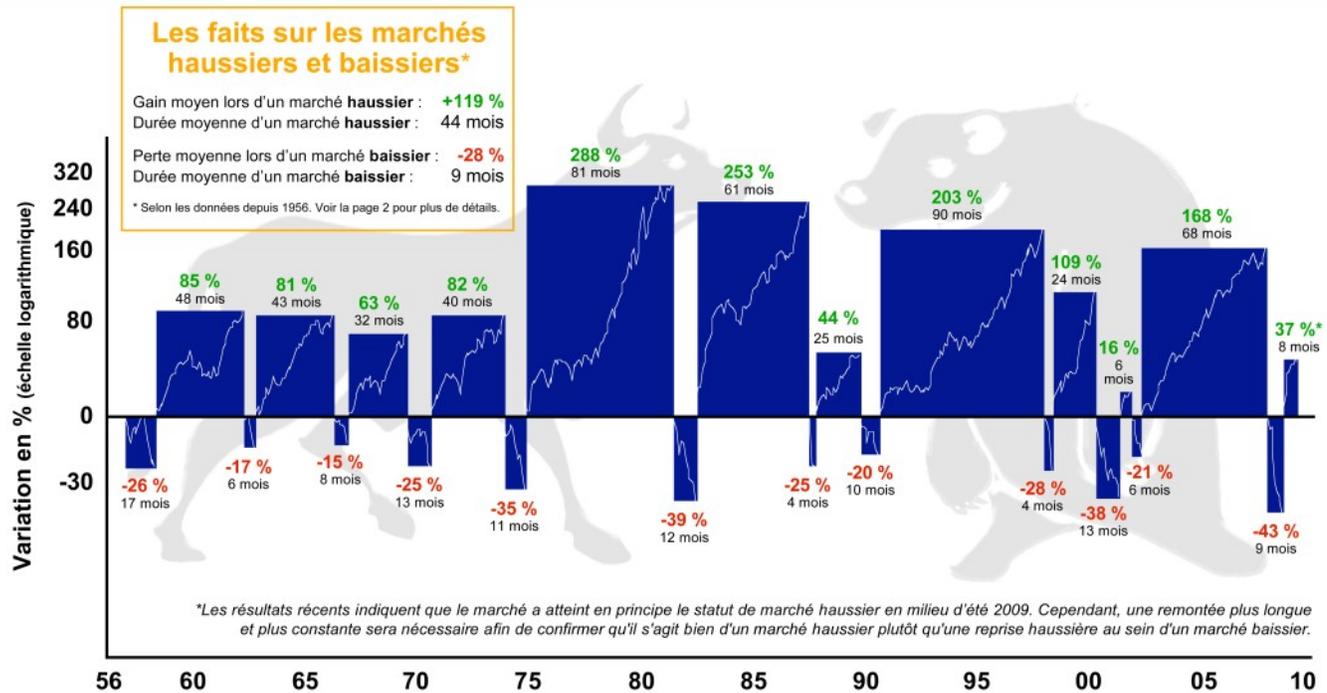
Voilà le point de vue défendu par l'ADR en commission parlementaire le 2 février 2010. Consultez votre site Internet www.adr-quebec.org pour vous aider à faire valoir votre point de vue.

Rodrigue Dubé
Président de l'ADR

Marchés haussiers et baissiers

Indice composé S&P/TSX en date octobre 2009

S&P/TSX



Source : Corporation Financière Mackenzie (Datastream : points de données de fin de mois au 31 octobre 2009; rendement global, devise locale)

Un choix avisé. Mackenzie PLACEMENTS

BMO Nesbitt Burns

RETRAITÉS : DEVONS-NOUS ÊTRE GÊNÉS DE NOTRE SITUATION DE « PRIVILÉGIÉS »? PRIVILÉGIÉS! VRAIMENT?

En jasant avec des retraités, je me suis aperçu que certains sont gênés et mal à l'aise de leur condition dite « *de citoyens privilégiés* » dans la situation économique actuelle. Certains m'ont même affirmé qu'ils seraient heureux de n'être tout simplement pas « *coupés* » (rente de retraite diminuée) et ils n'osent même plus parler d'indexation. Je trouve cette perception très malheureuse et tellement triste sur le plan humain. Je ne suis pas psychologue, mais il me semble que c'est se diminuer et se culpabiliser inutilement.

La vraie réalité

Le gouvernement et certains médias ne cessent de décrier la situation économique précaire du Québec, en mettant souvent en évidence la dette envers les fonds de retraite et la situation qu'ils qualifient de privilégiée des retraités des secteurs publics.

Des médias ont osé soulever le coin d'un voile de collusion et de corruption possible dans le monde de la construction et des contrats gouvernementaux au Québec. Certains experts prétendent timidement que les infrastructures routières du Québec

pourraient coûter jusqu'à 30 % et même 40 % de plus que dans les autres provinces et dans des états voisins! Si cette situation perdurait depuis plusieurs décennies, la dette du Québec pourrait-elle en avoir été affectée? Et si oui, pour combien de milliards de dollars? Il faudrait une enquête publique pour en connaître toute l'étendue, les coûts et les effets pervers sur l'état des finances publiques. Si les prétentions des médias et de certains experts s'avéraient fondées, le coût d'une pleine indexation de nos rentes de retraite paraîtrait bien modeste comparé aux prétendus dépassements dans les contrats gouvernementaux.

Assez le misérabilisme!

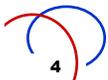
Les retraités des secteurs publics n'ont aucune responsabilité dans cette situation. Bien plus, nous avons payé nos cotisations à notre fonds de retraite depuis 20, 30, 35 ans ou plus. Le plan de retraite faisait et fait partie de nos conditions de travail. Nous n'avons aucunement à être gênés de notre statut. Nous avons payé à l'avance pour notre rente de retraite, nous avons également payé pour notre indexation par les rendements obtenus

Par Rémi Beaulieu

sur nos placements. Nous avons payé pour nos services de santé et nous continuons à payer nos contributions à tous les services publics comme tous les autres citoyens. Nous ne sommes à la charge de personne, quoi qu'en disent certains médias. Nous poursuivons notre contribution à la société québécoise en payant nos taxes, nos impôts, et par le volontariat pour beaucoup de retraités lorsque la santé le permet.

Gardons la tête haute

Oui, gardons la tête haute. N'ayons pas peur de rectifier la vérité. Continuons à réclamer la pleine indexation de nos rentes de retraite, celle-là même que nous ont promise à tour de rôle tous les partis politiques. Et si jamais un parti osait s'en prendre aux retraités des secteurs publics, comme bouc émissaire de la mauvaise situation financière du Québec, il faut que tous les partis politiques sachent bien qu'ils auront à tenir compte du pouvoir gris. Rémi Beaulieu, un retraité impliqué et fier de l'être



L'ADR alloue 10 \$ au recruteur pour tout recrutement d'un nouveau membre



Auteure de la caricature: Marie-Andrée Gilbert

Sur le signet, une ligne « recruté par » est prévue à cet effet. **De plus, l'ADR lance une promotion à l'intérieur des secteurs.** Elle remboursera la valeur de deux billets de cinéma, chaque mois, aux membres qui auront réussi à recruter 5 nouveaux membres à l'intérieur du mois. Pour les membres non regroupés en secteur, l'ADR remboursera également la valeur de deux billets de cinéma à tout membre qui recueillera 5 nouvelles adhésions durant un mois. Cette promotion est en vigueur du 1^{er} janvier au 30 juin 2010.

LA RÉFORME DU DROIT DES ASSOCIATIONS, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADR EST IMPATIENT



Par Louise Racine

CE QU'IL FAUT SAVOIR...

La réforme du droit des associations est en route. Le ministère des Finances a entrepris une vaste réforme de la loi des compagnies qui datait de 1920... Une première étape a été réalisée le 1^{er} décembre 2009, par le vote de la Loi sur les Sociétés par actions (projet de loi 63).

La 2e étape concerne la refonte de la loi des OBNL (**O**rganismes à **B**ut **N**on **L**ucratif), soit celle régissant les associations.

En mars 2009, l'ADR a déposé un mémoire contenant les principes de base devant orienter l'esprit de la loi et répondre aux demandes de ses membres. Cette première consultation sera suivie d'autres consultations, mais selon l'ADR le temps presse.

URGENCE D'AGIR

Il est urgent d'agir. Tout retard dans l'adoption d'une loi qui garantit la démocratie dans les associations cause des préjudices sérieux à ceux qui se voient privés de la défense de leurs droits par des directions d'organisme qui se foutent de la volonté de la majorité de leurs membres.

Ainsi, la majorité des retraités voudraient que leur association défende la demande de pleine indexation de leur rente de retraite.

Pourtant, ce n'est pas ce qu'ils ont vu lors de la dernière commission parlementaire des Finances publiques des 2 et 3 février dernier.

C'est pourquoi l'ADR réclame une commission parlementaire dès ce printemps et le dépôt d'un projet de loi dès le mois de mai.

LES DEMANDES DE L'ADR :

Les demandes de l'ADR s'inspirent des principes de base animant notre vie associative depuis ses origines à aujourd'hui. Notre cheval de bataille s'inscrit en lettres de feu : **DÉMOCRATIE.**

Considérant :

- que l'ADR prône et applique la démocratie,
- que cette démocratie doit se refléter dans la charte des OBNL,
- qu'une réelle démocratie s'exprime par la transparence des instances décisionnelles,
- que chaque membre doit avoir un poids égal lors de l'élection de ses représentants,
- que les membres doivent avoir droit à la libre expression de leurs opinions,
- qu'une association implique une pluralité de membres d'adhésions libres.

Alors, nous demandons :

- Que l'assemblée générale ou le congrès soit l'autorité suprême en matière d'orientations d'une association.
- Que la loi exige des OBNL d'inclure dans leur charte d'incorporation la suprématie de leur assemblée générale.
- Que le CA d'une association soit redevable face à ses membres.
- Que l'élection des membres de tout CA soit démocratique et basée sur le principe : un membre égale un vote.
- Qu'aucun statut ou règlement ne puisse entacher la liberté d'association d'un membre.
- Que l'incorporation ou l'enregistrement d'une association compte une pluralité de membres.

Louise Racine

LE BATEAU CALE, LES RATS QUITTENT LA CALE

(La perception humoristique d'un retraité qui s'appauvrit)



Par Rosaire Quévillon
Vice-président

Par analogie avec la marine et dans le cas d'une « tempête parfaite », lorsqu'un navire amorce un naufrage, il est convenu que le capitaine quitte le bâtiment le dernier. Dans le cas de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), le capitaine est parti le premier, le 31 août 2008, après avoir rempli son « roux seau » de liquidité : une rente de 267 700 \$ par année et une prime de départ de 378 750 \$ puisés à même nos fonds, en quittant volontairement avant la fin de son mandat.

Plus tard, le précédent étant créé, d'autres « rats leaders » ont suivi l'exemple en pigeant à leur tour dans le bas de laine qu'ils ont eux-mêmes percé. Ils ont allègrement grugé dans le tas avec des dents appelées « primes de départ ». Considérant cet incitatif, à bâbord comme à tribord, plusieurs rats dirigeants sautent par-dessus bord, parfois avec des bonis à la non-performance allant jusqu'à 1 M\$, coiffé d'une rente annuelle débutant à 143 000 \$. Vive les gais naufragés !

Les Québécois qui ont laborieusement chargé leur « Titanic » doivent se contenter des restes de leur cargaison parce que la cupide vermine en a bouffé une grande partie. Assistons-nous à une invasion de rats ou à une évasion ?

Vous avez peut-être ri ou souri en lisant cette introduction. Moi, je ne trouve pas ça drôle, mais plutôt scandaleux. Finirons-nous un jour par savoir pourquoi autant de pertes et, de plus, récompensées par de grosses primes ?

Le bateau amiral financier des Québécois est en train de couler. Pourtant, il y eut un gros et chic party de Noël de 46 961,30 \$ en 2008 et un de 56 099,31 \$ en 2009, où le champagne et le vin coulaient à flot. Selon moi, nous avons payé en vain les quelque 20 000 \$ de vin. Le bateau cale, mais on nourrit bien les rats de la cale. De plus, Maxime Chagnon, porte-parole de la CDPQ, ose dire : « L'objectif du party est de reconnaître le travail, les efforts et la mobilisation qui ont été faits au cours de l'année par les employés. Nous sommes très



Willy Stöwer - Le naufrage du Titanic / Droits d'auteurs expirés.

à l'aise avec tout ça ». Il n'y a rien de trop beau pour ceux qui festoient avec l'argent des autres.

Pourquoi les TACHC (Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales) sont-ils gardés si secrets par la CDPQ ? Est-ce qu'il y a anguille sous roche ? (Voir le Journal les Affaires du 24 octobre 2009 p.59)

Les députés ont reçu un texte argumentatif pour demander que le gouvernement donne un mandat d'enquête au Vérificateur général. Il y eut une fin de non-recevoir. La déception est d'autant plus grande que la proposition était la plus démocratique, la plus impartiale et la moins coûteuse pour donner une réponse rapide aux interrogations de tous les cotisants retraités ou non.

Pourquoi n'est-il pas important d'accorder un mandat d'enquête au Vérificateur général au sujet des pertes sur des avoirs de presque tous les contribuables québécois gérés par la CDPQ (CARRA, RRQ, SAAQ, RAMQ, CSST, FARR, etc.) ? Pourtant, le mandat lui a été donné pour enquêter sur des dépenses qui requéraient des

justifications à la Société des alcools du Québec, à la Société nationale du cheval de course, à l'UQAM (Complexe des sciences P.-D. et Ilot Voyageur), à la Gouverneure générale, à l'Hydro-Québec, etc. ? Perte de 40 milliards, plus primes ou bonis de 4 millions et le gouvernement refuse de donner au Vérificateur général le mandat d'enquêter. Trouvez l'erreur ou l'horreur ?

Je suis un retraité de l'État qui ne demande pas de « primes » ou d'avantages particuliers, mais que nos investissements à la CDPQ soient bien gérés au point de permettre la diminution des coûts et le retour à la pleine indexation de nos rentes de retraite.

Mon cher gouvernement, à défaut d'être proactif, soyez au moins réactif. S.V.P., serrez la vis pour que cesse le cupide vice...



DES DÉPUTÉS SUR LA CORDE RAIDE

LE « VOTE GRIS »

Nous vous présentons cinq raisons objectives pourquoi plus d'un député et tout gouvernement en place ou en puissance devraient s'inquiéter de notre « vote gris » :

1. Au Québec, notre « vote gris » accapare une place de plus en plus importante pour les deux principaux partis. Entre l'élection de 2007 et celle de 2008, le vote des 55 ans et plus a grimpé de 37,6 % à 51,4 % pour les Libéraux alors que sa croissance a été de 29,4 % à 34,9 % pour le Parti québécois. Autre réalité : sous peu, le vieillissement de la population va accroître ces pourcentages.
2. La baisse d'intensité du débat sur l'avenir politique du Québec depuis une décennie (p.31) ramène « la participation électorale à la "normale" », au Québec. Cela laisse donc plus de place pour des débats sur des enjeux comme celui de la détérioration du pouvoir d'achat des retraités.
3. Il y a une « désaffection des citoyens, particulièrement des jeunes (p. 33), envers le processus électoral ». Cela se traduit en un poids relatif plus grand pour les 55 ans et plus.
4. La mobilisation « des électeurs qui ne se retrouvent plus dans les partis

traditionnels » (p. 31) ne s'est pas cristallisée autour des nouveaux partis (Verts, QS). Cela peut inciter les deux principaux partis à courtiser les 55 ans et plus;

5. Il n'y a pas présentement de *leader* charismatique dans aucun parti capable d'attirer le vote des électeurs. Ainsi, les retraités pourraient davantage voter selon leurs intérêts très personnels, dont le retour de la pleine indexation.

RAPPORT DE FORCE FAVORABLE

Habituellement, cela prend des débats de fonds majeurs sur la question nationale, ou une occasion politique comme le scandale des commandites pour mobiliser l'ensemble de la population et faire sortir le vote des mécontents. On peut penser que si ces « variables lourdes » étaient quasi absentes des débats lors du prochain scrutin provincial, cela accorderait un rapport de force grandissant aux 55 ans et plus qui, eux, votent.

Les élus ont avantage à accueillir favorablement les revendications raisonnables et réalistes des retraités. C'est connu, les membres de l'ADR sont parmi les plus militants au Québec. Une organisation, telle l'ADR, pourrait mobiliser de façon

stratégique le nombre requis d'électeurs dans des comtés « renversables » pour faire basculer un gouvernement ou en faire élire un, favorable au « pouvoir gris » que représentent les retraités.



Par Gilles Presseault

Dans un proche avenir, que ce soit pour un premier mandat ou un quatrième, les principaux organisateurs de chaque parti devront expliquer à leurs caucus respectifs comment ils croient être en mesure de mobiliser « leur » base pour remporter l'élection. Les chiffres l'attestent, désormais, cette base, c'est nous!

Rappelons à ces derniers qu'il est grand temps qu'on respecte les retraités de l'État et qu'on rétablisse rapidement leur pouvoir d'achat.

Gilles Presseault

¹BÉLANGER, Éric & NADEAU, Richard (2009). Le comportement électoral des Québécois. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 176 p. (annexes, biblio.). Pp. 67 & 109.

16 437 \$: UN MONTANT SUFFISANT POUR LES RETRAITÉS

Le contrat d'embauche initial

Quand je suis entré au service du gouvernement du Québec, il était convenu que je recevrais, à la retraite, la moyenne de mes cinq meilleures années de service, multiplié par un pourcentage équivalent à deux fois mon nombre d'années cotisées, et que cette pension serait indexée au taux de l'inflation, juste pour ne pas m'appauvrir à la retraite. C'était dans mon contrat d'embauche.

Le contrat est modifié unilatéralement et une injustice est créée

En 1981, juste avant les élections, le gouvernement de René Lévesque accordait une augmentation de salaire aux employés de l'État. L'année suivante, ce même gouvernement coupe les salaires de 20 % et réduit les rentes à IPC moins 3 % à compter du premier juillet 1982.

On pige dans les surplus des fonds de retraite

Plus tard, le gouvernement de Lucien Bouchard reconnaît cette injustice et déclare que cette situation ne sera que temporaire : question de rétablir l'équilibre financier du gouvernement. Mais, cet équilibre tarde à venir. Pour y parvenir, le ministre Jean Rochon constate qu'il y a trop de médecins et d'infirmières. Alors, il invite tout ce beau

monde à se retirer avec un montant forfaitaire qu'il pige dans notre Caisse de retraite pour éviter des pénalités à ceux qui n'ont pas l'âge requis ou qui n'ont pas assez d'années de service.

Encore des promesses non tenues

Notre espoir de voir corriger notre situation se réanime avec l'arrivée du gouvernement Jean Charest. Malgré des revenus importants engrangés dans notre Caisse de retraite, ce gouvernement décrète que les fonds de notre Caisse ne sont pas suffisants pour indexer nos rentes. Pour comble d'incohérence, il abaisse le taux de cotisations de ses employés en guise d'augmentation de salaire, toujours à même le surplus des fonds de notre Caisse de retraite.

La dure réalité de la rente moyenne au RREGOP

La rente annuelle moyenne au RREGOP, au 31 décembre 2008, est de 16 437 \$. (CARRA, rapport annuel de gestion 2008, p. 73)

Selon les députés, les vieux doivent se serrer la ceinture

« Le temps arrange bien les choses ». J'ai finalement compris que, selon nos députés, ce revenu est nettement suffisant pour les vieux parce qu'ils n'ont pas besoin de voyager : ils

ont eu tout le temps nécessaire pour voir ce qu'ils voulaient. Ils doivent rester à la maison au cas où leurs enfants pourraient les visiter. Parce qu'ils sont vieux, ils doivent prendre tous leurs repas à domicile : au restaurant, les aliments sont trop riches pour leur condition. Les vieux peuvent garder leurs vêtements usagés très longtemps, car ils n'ont plus de conquêtes à réaliser. Ils doivent se départir de leur auto et ce sera leur contribution pour diminuer la pollution. Finalement, les personnes âgées doivent se serrer la ceinture, une bonne façon de contrer l'obésité...

En fait, le gouvernement n'a qu'à allonger le bras et continuer à se servir dans notre fonds de retraite pour combler son déficit budgétaire et pour donner de grosses primes non méritées aux gestionnaires de notre fonds...

Bonne retraite quand même.

Denis Rémillard, vice-président de l'ADRHR
Saint-Jean-sur-Richelieu



Par Denis Rémillard

LETTRÉ OUVERTE AUX RETRAITÉS DE L'ÉTAT



Par Gilbert Clément

Mesdames et Messieurs les retraités des secteurs public et parapublic.

La crise économique et financière semble tirer à sa fin. Déjà les économistes voient des signes de la reprise : les États-Unis reprennent confiance, les bourses font des sauts à la hausse et surtout, tous ont appris de cette crise, les investisseurs comme les gouvernements : Ils sont devenus plus prudents et moins naïfs, ce qui présage bien pour l'avenir. Mais nous sommes encore tellement près de ce raz-de-marée financier, que nous pensons que les cicatrices seront encore visibles pendant beaucoup d'années.

Baisses et hausses des marchés financiers

Pourtant, l'histoire nous démontre qu'une crise financière dure en moyenne 14 mois et accuse une perte à la bourse de moins 25 % en moyenne. Cette crise est toujours suivie d'un marché à la hausse qui, en moyenne, dure 48 mois et dégage un gain moyen de 148 % (source : BMO Nesbitt Burns). Le comportement actuel des marchés boursiers semble indiquer qu'il n'en sera pas autrement cette fois-ci; les rendements récents spectaculaires du Fonds de Solidarité de la FTQ en sont l'illustration locale.

Fausse gêne des retraités

Devant l'insécurité qui a engendré la panique de ces derniers temps, certains d'entre nous, les pensionnés de l'État, ont été portés à développer un sentiment de culpabilité, né de la fausse idée que nous sommes des gâtés parce que nous recevons une rente de retraite. Pourtant depuis 1982, nous ne pouvons plus bénéficier des rendements de notre argent parce que nous ne sommes plus indexés au taux réel du coût de la vie. D'année en année, nous perdons du pouvoir d'achat. Nous réalisons que nous serons de plus en plus pauvres si nous ne récupérons pas la pleine indexation de nos rentes de retraite, arrachée par décret en 1982. Mais certains d'entre nous sont victimes du mythe qui veut que nous soyons des privilégiés. Ils sont portés à dire :

« Ne devrions-nous pas nous garder une petite gêne à revendiquer en ces temps difficiles? »

Est-ce de la générosité de la part du gouvernement ?

Cette timidité se comprend. Notre fonds de retraite est administré par la CARRA qui dépose le tout à la Caisse de Dépôt et Placement du Québec. Avec les déboires de la Caisse, il est normal de vivre de l'insécurité et de vouloir s'abstenir de réclamer son dû de peur de passer pour des pleurnichards. Pour d'autres, le fait de recevoir un chèque chaque mois alors qu'ils ne travaillent pas pour recevoir cet argent, le fait de se percevoir eux-mêmes comme des chanceux, des privilégiés et leur donne l'illusion que la CARRA et le gouvernement sont généreux avec eux, qu'ils leur font un cadeau pour les remercier pour leurs années de service. S'ajoute à cette illusion la situation précaire des caisses de retraite du secteur privé, ce qui a pour effet d'augmenter ce sentiment de culpabilité. Mais quoi, faudrait-il nous faire hara-kiri et demeurer victimes d'injustice pour faire preuve d'une pseudo solidarité sociale?

Des rendements légitimes provenant de nos économies

Si ce réflexe de culpabilité et de timidité est compréhensible, il est regrettable et il ne devrait pas nous empêcher de voir la réalité, de constater jusqu'à quel point nos droits légitimes sur les rendements de nos fonds sont brimés. Nous devons arrêter de nous culpabiliser par la fausse idée que nous sommes des privilégiés. N'oublions pas que nous n'avons que nous-mêmes à remercier pour ce que nous percevons à tort comme un cadeau. *Dans les faits, notre rente de retraite ne provient pas des coffres du gouvernement, pas plus que des poches des contribuables, pas plus de celles des travailleurs actifs. Elle est administrée et payée par la CARRA à partir des fonds accumulés. En réalité, notre rente provient de nos économies. Pourquoi alors nous sentir coupables de retirer notre propre argent qui nous était prélevé sur chaque*

chèque de paye pour nos vieux jours. Cet argent a fructifié depuis et ses rendements nous appartient. C'est du salaire différé. On est loin des gâtés que certains se plaisent à décrire. D'ailleurs, les données de la CARRA démontrent que la moyenne des prestations qui nous sont versées n'atteint même pas 17 000 \$ par année pour le RREGOP à la fin de 2008, une somme qui se situe sous le seuil de la pauvreté! Mais pour protéger nos acquis, quelles que soient nos prestations, il nous faut retrouver la pleine indexation de nos rentes de retraite.

Nous voulons participer à la gestion de nos fonds comme d'autres retraités le font déjà

C'est à cela que l'Association démocratique des retraités (ADR) travaille. Pour augmenter le poids de son pouvoir de pression, il lui faut augmenter le nombre de ses membres. À ceux ou à celles qui vous diront que le gouvernement n'a pas d'argent pour nos demandes, rappelez-leur que c'est une question de *gestion de notre argent* et non une demande de quêtes ou de privilégiés gâtés. Les « Teachers » de l'Ontario gèrent eux-mêmes leurs fonds de retraite et n'ont pas à se défendre comme nous contre un gouvernement qui gère ces fonds comme s'il s'agissait d'impôts. *Nous ne demandons rien d'autre que les clefs de notre coffret de sûreté qui abrite les surplus que nous avons nous-mêmes générés.* Les retraités des universités québécoises, du gouvernement fédéral, de Radio-Canada, de Postes Canada et de nombreux centres hospitaliers ont la pleine indexation parce qu'ils la financent avec leur fonds de retraite. Pourquoi pas nous ?

Gilbert Clément

Pour de l'information :
www.adr-quebec.org/

NOUVELLES DES SECTEURS

ADR SECTEUR MONTRÉAL

Nous sommes fiers de vous présenter les membres de notre premier conseil d'administration du secteur ADR de Montréal élus le 8 février 2010, sous la présidence de madame Aline Couillard, vice-présidente de l'ADR centrale.

Faire connaître l'ADR et recruter de nouveaux membres font partie de notre principal objectif. Une vivante discussion sur les différentes stratégies à adopter n'avait d'égale que notre enthousiasme pour faire profiter un plus grand nombre de personnes des avantages de faire partie de l'ADR. À ma demande, Aline Couillard a fourni des feuillets d'information et de souscription en vue d'amener de nouveaux membres au secteur ADR de Montréal.

Nous militerons de concert avec l'ADR centrale pour la pleine indexation de nos rentes de retraite afin de préserver l'autonomie de nos membres.

Par Nicole Dion-Bobula, présidente
Secteur ADR de Montréal



De gauche à droite, 1^{re} rangée : monsieur Pierre-André Hamelin, administrateur, mesdames Carmen Vaillancourt, administratrice, Nicole Dion-Bobula, présidente et Lise Désautels, vice-présidente. De gauche à droite, 2^e rangée : Messieurs Eugène Bazinet, trésorier et André Dubé, secrétaire. Absente sur la photo : Madame Renée Viaud, administratrice.

ADR SECTEUR LAVAL

Responsable par intérim, Pierre Collin

C'est un départ pour le secteur de l'ADR-Laval

Le 13 janvier dernier avait lieu la première réunion pour la mise sur pied du regroupement de l'ADR dans la grande région de Laval. M. Gérard Cyr, M. Fernand Boulanger, M. Pierre Collin, M. Normand Massé à titre de conseiller ainsi que Mme Gisèle Bergeron étaient présents à cette réunion. Ces personnes ont exprimé d'une façon claire leur adhésion à la cause et aux objectifs poursuivis par l'Association démocratique des retraités pour obtenir la pleine indexation.

L'un des premiers objectifs du regroupement sera de déterminer les limites territoriales du nouveau secteur en collaboration avec le conseil d'administration central de notre organisme. Enfin, il est prévu que d'autres personnes se joindront au futur conseil d'administration, ce qui annonce sans doute un avenir des plus prometteurs.

Pour visionner la présentation de l'ADR en Commission parlementaire du 2 février 2010, vous pouvez cliquer sur le lien suivant : www.assnat.qc.ca/fra/travaux/Debats/banquevideo/cfp/regimesretraite.html (l'ADR, 2 février à 14 h, et position des syndicats, 3 février à 14 h).

clubvoyages
Agathe Leclerc

819-477-8383
1-800-661-5255
Drummondville



Participez à nos départs
accompagnés et exclusifs
Plus de 50 départs de
groupe chaque année
Transport de la région organisé (en sus)



Agathe Leclerc

Sud de l'Italie (Agropoli) et Rome du 7 au 17 mai 2010
23 repas, Chaque jour, une activité vous sera proposée à peu de frais
À partir de **2099 \$** par personne occ. double

Le grand tour de la Turquie du 20 sept au 5 oct.
Circuit 14 nuitées dans des hôtels 4*, tous les repas inclus
À partir de **3464 \$** par personne occ double

Chine et Exposition Universelle à Shanghai
Circuit complet du nord au sud avec croisière de 5 jours sur le Yang Tsé
Hébergement en hôtel 4* et 5*, toutes les visites et repas inclus Prix à venir octobre

Égypte et Dubaï 25 octobre 15 jours
2 croisières: une sur le Nil et l'autre sur le Lac Nasser
Hébergement en hôtel 4* et sur les bateaux en 5*, Presque tous les repas inclus

Marché de Noël à Prague du 5 au 12 décembre
Des concerts, des visites, du shopping dans un hôtel bien situé, 8 repas inclus
À partir de **1956 \$** par personne, occ double

www.agatheleclerc.clubvoyages.com

md/mc Marque déposée/de commerce AIR MILES International Trading B.V., emp en vertu d'une licence par LoyaltyOneInc. et Transat Distribution Canada Inc. Titulaire d'un permis du Québec. Tarif sujet à changement sans préavis (ex: surcharge de taxes, augmentation du carburant, etc.) Tarif excluant la taxe (OPC) de 0.35% de services touristiques ainsi que le frais administratif de 16.93\$ par personne.

ADR SECTEUR DU HAUT-RICHELIEU

Par Rosaire Quévillon, président de l'ADRHR

L'indexation demeure au centre de nos préoccupations. En plus des déboires, des non-enquêtes, de la Caisse de dépôt et placement du Québec, nous constatons que les gestionnaires de notre fonds s'en mettent plein les poches (voir le texte à la page 6 : *Le bateau cale, les rats quittent la cale*). Tous ces scandales, quelles frustrations! Il n'y a donc pas de gêne à demander l'entier retour de nos avoirs dans le respect de l'entente préexistante avec le gouvernement, avant qu'il pige dedans.

Lors de nos rencontres, des dossiers à caractère fiscal et économique, qui nous touchent de plus près, sont aussi traités tels : les crédits accordés pour le maintien à domicile, les crédits temporaires pour la rénovation domiciliaire, les crédits en raison de l'âge et de la division possible de la rente, les nouveaux avantages accordés pour les REÉR, les FERR, les CÉLI, le RÉA II, et la recherche d'assurances aux meilleurs coûts. Une attention particulière est apportée à tous les programmes qui peuvent faire économiser et ralentir notre appauvrissement.



Liste des membres du CA de l'ADR Haut-Richelieu, janvier 2010:
Charles Tremblay; Maurice Goyette, trésorier; Louise Labelle;
Rosaire Quévillon, président; Denis Rémillard, vice-président;
Bernard Angers, secrétaire; Gaston Séguin; Georges Tétreault;

Gaston Séguin est très actif dans la planification de voyages touristiques et culturels : Oxford Express, Bleu Lavande, Italie, Tunisie, Charlevoix, Bas-du-Fleuve, etc.

ADR SECTEUR GRANBY

Par Louise Racine
Présidente du secteur Granby-Région

Le secteur de Granby-Région a tenu deux déjeuners-conférences, les 11 novembre et 26 janvier dernier. Nos déjeuners-conférences sont l'instrument idéal pour cultiver notre soutien et notre solidarité à notre demande principale : « la pleine indexation de nos rentes de retraite ». Pour attendre notre indexation, il semble important de conserver notre santé...

Normand Massé, trésorier, a brillamment informé les membres sur la grippe A (H1N1). Mireille Pilotte et Dominique Paradis de Biolistix ont démontré que nous pouvons vieillir en santé et en forme par la nutrition et les bons supports vitaminés.

L'année se poursuivra le 24 mars par la visite du bouillant vice-président, Rosaire Quévillon, pour mettre nos informations à jour au sujet de notre objectif principal, la pleine indexation. Le 5 mai prochain, nous parlerons voyages...



2^e rangée de gauche à droite : Normand Massé, trésorier; Réjean Normandin et Salim Gabriel,
1^{re} rangée de gauche à droite : André Ménard, Huguette Beauregard, vice-présidente;
Louise Racine, présidente; France Carrier, secrétaire; Hertel Saint-Hilaire.

Venez déjeuner avec nous en grand nombre au restaurant Mikes de Granby.

SECTEUR ST-HYACINTHE DES MEMBRES IMPLIQUÉS

Les membres du secteur de Saint-Hyacinthe ont toujours de nombreuses activités sociales à leur agenda. En décembre lors du dîner de Noël, monsieur Rodrigue Dubé a rendu hommage à monsieur Adrien Boucher. Pendant plusieurs années, Adrien a œuvré bénévolement dans différentes organisations de retraités. Il a consacré de nombreuses heures à aider d'autres retraités. Nous le remercions pour tout le travail effectué.



Hommage à Adrien Boucher par le secteur Saint-Hyacinthe et le président de l'ADR Rodrigue Dubé.

Par Louis Lambert, Président,
Secteur St-Hyacinthe



En décembre, plusieurs membres ont donné de leur temps pour Moisson Maskoutaine, un organisme qui aide les personnes dans le besoin. Ils ont fait du tri de denrées alimentaires et les membres ont profité de cette occasion pour remettre à Moisson Maskoutaine l'argent recueilli lors du dîner de Noël.



Le secteur de Saint-Hyacinthe remet un chèque à la Moisson Maskoutaine.

Une maison de confiance



« Depuis 1940, la population de la région maskoutaine peut compter sur Ubald Lalime »

Vous désirez des renseignements sur les préarrangements funéraires?

Un de nos conseillers sera disponible pour vous donner toute l'information nécessaire.

Anthony Marcil, Conseiller aux familles

COMPLEXE FUNÉRAIRE

UL Ubald Lalime

450 774-6417

Présent sur le grand territoire de Saint-Hyacinthe

YVON MARCIL, président

SIÈGE SOCIAL ET SALONS: 900, ave Bourdages Nord, Saint-Hyacinthe

SUCCESSALES : 2775, avenue Bourdages Nord, Saint-Hyacinthe
1167, rue Principale, Saint-Dominique
13695, av de l'Église, Saint-Hyacinthe (secteur Sainte-Rosalie)
1166, rue Saint-André, Acton Vale

MAUSOLÉE : 1325, rue Girouard Est, Saint-Hyacinthe

www.ubaldlalime.com

021 7822



Le secteur de Saint-Hyacinthe fait du bénévolat à la Moisson Maskoutaine.

En janvier, la traditionnelle journée plein air a eu lieu à l'Abri du lac. En février pour la Saint-Valentin, les membres ont été invités à présenter leurs travaux de peinture, sculpture, broderie, travail sur bois, photographie et de nombreuses autres œuvres. Nous avons pu constater que nous avons des membres très actifs et très talentueux.



Bénévolat de l'ADR de Saint-Hyacinthe à Moisson Maskoutaine.

Enfin, au mois de mars, il y aura un dîner à la cabane à sucre.

Voyages
traditours
au cœur des traditions

Laissez votre cœur vous guider !

Diapos, vidéos
et témoignages
à découvrir sur
le site par excellence
pour grands voyageurs
www.traditours.com

Circuits
exclusifs
aux meilleurs
prix !

1575, boul de l'Avenir, bureau 100 ■ Laval (Québec) Canada H7S 2N5 ■ Tél.: 514 907-7712 ■ 1 888 907-7712 ■ www.traditours.com

SSQ Assurances
générales
Les valeurs à la bonne place

J'ai l'assurance... et vous?

Économisez !
NOUS PAYONS
LA TAXE*

PRIVILÈGES
EXCLUSIFS
AUX GROUPES

Association
démocratique
des retraités

L'Association démocratique des retraités (ADR), a négocié
un programme de groupe pour vos assurances auto et habitation.

Profitez de multiples avantages dont le plan de protection **Bien protégé** qui inclut
l'assistance routière 24h offert sans frais supplémentaires*.

Demandez une soumission d'assurance

1 866 SSQ AUTO
7 7 7 2 8 8 6
— OU —

SSQ auto.com

*Sur les nouveaux contrats d'assurance. *Certaines conditions et limitations s'appliquent.

Postes Canada
Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :
Fédération des familles souches du Québec
C.P. 10090, Succ. Sainte-Foy
Québec (QC) G1V 4C6
IMPRIMÉ — PRINTED PAPER SURFACE

